

## Procès verbal de la séance du Conseil d'Administration du mardi 8 février 2021

La séance est ouverte à 17h15, 20 présents en début de séance

Le quorum est atteint, le conseil d'administration peut siéger et délibérer.

Mme Dupuy accepte le secrétariat de séance.

### Ordre du jour

Mme Di Giusto sollicite les membres du CA sur une modification de l'ordre du jour pour répondre à la demande des représentants des personnels qui souhaitent rajouter en question diverse la question d'une Motion concernant la Dotation Globale Horaire.

Mme la Principale présente l'ordre du jour ainsi modifié :

### Ordre du jour :

- Adoption du PV du Conseil d'Administration du 7 décembre 2020.
- I- Questions pédagogiques
  - a. Répartition des moyens horaires de l'année 2021-2022
  - b. Modalités de passation de l'épreuve orale du DNB 2021
- II- Questions diverses :
  - a. Motion rédigée par les représentants des personnels et soumise au vote.

### L'ordre du jour est soumis au vote du Conseil d'Administration

Votants : 20      Pour : 20      Contre :      Abstention :

- Adoption du PV du Conseil d'Administration du 7 décembre 2020.

- Votants : 20      Pour : 20      Contre :      Abstention :

### I- Questions pédagogiques

- a. Répartition des moyens horaires de l'année 2020-2021

Madame la Principale présente en quelques diapositives ce qu'est la DGH et quelle est son utilisation et son calcul eu égard à la particularité de notre établissement. (**annexe 1**)

Madame La Principale précise qu'elle va présenter la répartition de l'enveloppe de la Dotation Globale Horaire attribuée à l'établissement en fonction des besoins identifiés pour les élèves accueillis. A cet effet elle présente des données chiffrées. (**annexe 2**).

Madame la Principale présente les choix opérés en conseil pédagogique quant à l'usage de l'enveloppe telle qu'elle nous a été attribuée. (**annexe 3**)

Dans la mesure où cette dernière peut évoluer elle ne fera pas procéder au vote de la répartition pour répondre aux besoins des élèves. Une nouvelle présentation sera faite au mois de juin lorsque les effectifs définitifs seront arrêtés.

Un vote lors du présent Conseil D'Administration aurait été nécessaire s'il avait été question de créer ou de supprimer un poste.

Mme Di Giusto explique qu'aucune concession n'a été faite sur les heures de latin (car elles sont financées par la « marge de l'établissement », c'est un choix assumé car il y'a beaucoup de latinistes dans l'établissement.

M. Payan, parent d'élèves en profite pour demander où se situe l'Occitan, Mme Di Giusto précise qu'il y a beaucoup d'élèves occitanismes, mais les heures sont fléchées (elles ne peuvent donc servir à autre chose).

Mme Sabardeil, CPE s'interroge sur les chiffres avancés concernant le nombre d'élèves ULIS, étant donné que les notifications n'ont pas encore été faites, Madame la Principale précise que la DSDEN se base sur le nombre d'élèves ULIS en CM2.

Concernant les seuils d'ouverture de classe, Mme Le Maire demande ce qui se passera si nous dépassons le seuil de 30 élèves par classe, ce qui est probable pour les 3°, Mme Di Giusto présente deux options :

- soit nous dépassons de beaucoup le seuil et l'ouverture d'une 3° division est possible
- soit nous dépassons de peu et peut être aurons-nous des heures pour dédoubler les classes.

Mme Fauché, parent d'élève demande combien nous avons d'élèves actuellement en 3° ?

60 lui répond Mme Di Giusto.

Mme Fauché s'interroge aussi sur l'absence de technologie en 6°. Mme Di Giusto explique que ce n'est pas de la technologie au sens disciplinaire du terme. Il s'agit de L'Enseignement Intégré de Science et Technologie, de ce fait les autres disciplines scientifiques peuvent travailler cette partie de l'enseignement. M. Joubert précise d'ailleurs qu'ils vont devoir réadapter leurs pratiques et remodeler les contenus pour être en accord avec l'EIST.

## **Modalités de passation de l'épreuve orale du DNB 2020**

### Rappel du texte :

L'épreuve orale porte sur un des projets menés par le candidat pendant le cycle 4 dans le cadre des enseignements interdisciplinaires (EPI) ou sur un des parcours éducatifs.

Parcours Citoyen

Parcours Avenir

Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Parcours Santé

### Le cadre de préparation de cet oral

→ Chaque élève a été destinataire d'un carnet de bord (pièce jointe) Mme Di Giusto le présente à l'assemblée elle explique qu'il a été travaillé en équipe pédagogique de même que la grille d'évaluation qui figure dans le livret.

### Accompagnement :

Chaque élève sera accompagné par un professeur de l'équipe pédagogique ou le CPE ou le professeur documentaliste. Les adultes tuteurs se sont répartis les élèves 3 à 4 élèves chacun en janvier. Un élève peut avoir une personne de l'équipe pédagogique que l'élève n'a pas comme enseignant. Un rendez-vous sera positionné si cela n'a pas encore été fait avec le professeur tuteur.

Les élèves ont des travaux à réaliser pour la rencontre suivante

L'élève choisit son sujet d'oral et sa thématique avec son professeur tuteur

### Calendrier annuel de cette préparation.

Présentation du livret d'accompagnement, de l'épreuve et du calendrier par les professeurs principaux en heure de vie de classe avant les vacances d'hiver.

Début janvier : attribution à chaque élève d'un adulte référent

Du 1<sup>er</sup> mars à fin avril 4 rencontres à prévoir entre chaque élève et l'adulte accompagnant dont une pour simuler un oral.

Dates Oral du 7 au 11 juin. Tous les enseignants et la CPE sont impliqués dans les jurys.

Grilles d'évaluations : travaillée en équipe et amendée par tous les enseignants. Utilisée pour tous les oraux et dans toutes les disciplines.

## II- Questions diverses

a- Motion rédigée par les représentants des personnels et soumise au vote.

Mme La Principale donne la parole aux représentants des parents d'élèves. Mme Almeida , représentante des professeurs explique qu'une motion a été rédigée par l'équipe enseignante pour faire part du mécontentement face à la dotation d'heure qui est allouée au collège Gabriel Séailles.

Perte de 12 heures au total, Madame la Principale a proposé une organisation « moindre mal » mais les enseignants ne souhaitent pas se contenter de cela, ils souhaitent mieux pour leurs élèves.

Lecture de la motion par Mme Almeida.

Mme Sabardeil, CPE précise que les conditions de travail des professeurs et des élèves sont dégradés, c'est aussi le cas des conditions de travail des assistants d'éducation face à des études bondées qui ne favorisent pas le travail.

**Votants : 19**

**Pour : 19**

**Contre :**

**Abstention : 1**

L'ordre du jour étant clos Mme Di Giusto clôture le Conseil d'Administration à 18h20.

Le Secrétaire



La Principale

Nathalie Di Giusto



